

## **La Fédération des SCOP du BTP et l'OPPBTP renouvellent leur accord de partenariat pour la prévention des risques**

Depuis 2015, la Fédération des sociétés coopératives et participatives (SCOP) du BTP et l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) mènent de nombreuses actions en faveur de la prévention des risques professionnels. Les résultats obtenus soulignent tout l'intérêt de leur démarche conjointe menée sur l'ensemble du territoire. Les deux partenaires ont donc décidé de poursuivre leurs actions communes en renouvelant leur accord national de partenariat. Leur objectif partagé est de mobiliser encore davantage les entreprises afin de faire progresser la prévention et permettre aux SCOP BTP de gagner en performance.

### **Des actions menées sur le plan national et régional pour faire avancer la prévention**

Depuis 2015, la Fédération SCOP BTP et l'OPPBTP se sont engagés dans une démarche commune visant à faire progresser la prévention au sein de l'ensemble des entreprises adhérentes de la Fédération des SCOP BTP. Ainsi, de nombreuses actions ont pu être menées ces dernières années :

- ✓ Au niveau national, le partenariat a notamment permis de promouvoir des outils et solutions de l'OPPBTP, dont monDocUnique et l'agence en ligne PréventionBTP En Direct, de créer les pages prévention du site internet de la Fédération des SCOP BTP ou encore d'organiser chaque année un séminaire des mandataires et permanents des Fédérations des SCOP BTP.
- ✓ Des conventions régionales ont également été signées dans toutes les régions, permettant notamment d'accompagner de nouvelles SCOP BTP dans la réalisation de leur DU, dans le cadre d'ateliers dédiés. Les actions ont régulièrement été ajustées en fonction des besoins identifiés et priorités fixées, notamment dans le but de faire face à la situation exceptionnelle engendrée par la crise sanitaire de la Covid-19.

Dans le même temps, ces actions ont permis de renforcer les relations entre les partenaires, pour une présence renforcée aux côtés des SCOP BTP.

### **Une mobilisation continue**

Ainsi et afin de renouveler cette dynamique opérationnelle et partenariale, la Fédération des SCOP BTP et l'OPPBTP souhaitent continuer à faire évoluer les comportements et permettre aux SCOP BTP de gagner en performance économique, technique et humaine. Les partenaires se sont ainsi fixés de nouveaux objectifs :

- **Poursuivre l'accompagnement des SCOP BTP dans l'évaluation des risques professionnels afin d'atteindre 100% des SCOP BTP avec un DUER et un plan d'action opérationnel**

L'évaluation des risques professionnels reste la pierre angulaire de toute démarche de prévention. Il s'agit donc de renforcer l'accompagnement des SCOP BTP, notamment les plus petites ou les plus éloignées du sujet prévention, afin que toutes disposent d'un Document unique et d'un plan d'action à jour.

Pour cela, une nouvelle enquête relative au DU sera réalisée auprès de l'ensemble des adhérents de la Fédération des SCOP BTP afin d'identifier et pouvoir accompagner les SCOP BTP sans DU. La promotion des outils et solutions conçus par l'OPPBTP (MonDocUnique Prem's, Mon DocUnique...) sera poursuivie de manière soutenue, avec un relai d'information dans les Fédérations SCOP régionales et les agences régionales de l'OPPBTP.

- **Promouvoir et développer la culture prévention de tous les acteurs au sein de la Fédération des SCOP BTP**

Plusieurs enjeux seront poursuivis afin de promouvoir la prévention des risques professionnels :

- ✓ Identifier et prévenir les risques liés au métier, grâce à la poursuite d'études métiers déjà engagées (couvreur, électricien) et la mise en œuvre de nouvelles études afin de développer des solutions qui répondent aux besoins exprimés par les professionnels. Les résultats de ces études et travaux techniques feront l'objet de communications de la part des partenaires.
  - ✓ Informer et proposer des solutions adaptées, selon des risques, des métiers ou des populations ciblés, en lien avec les priorités stratégiques du plan @Horizon 2025 de l'OPPBTP. Ainsi, ces actions porteront prioritairement sur les TMS, chutes de hauteur, l'hygiène, l'intérim, le risque routier professionnel, le risque chimique et le risque heurt engin-piéton. Les Fédérations régionales des SCOP BTP assureront un large relai d'information en contribuant à faire connaître les outils de l'OPPBTP pouvant aider les professionnels sur ces thèmes.
  - ✓ Faire gagner en performance les SCOP BTP et les opérations sur lesquelles elles interviennent, en menant des études de cas Prévention & Performance.
- **Mobiliser et davantage impliquer dans la promotion de la prévention les permanents et mandataires des Fédérations des SCOP BTP.**

La connaissance des enjeux liés à la prévention, des mandataires et permanents des Fédérations des SCOP BTP et leur implication dans la mise en œuvre effective de chaque action, sont des leviers essentiels pour développer la culture prévention des SCOP BTP.

Pour y parvenir, les partenaires animeront conjointement des rencontres annuelles. Des formations issues de l'offre de l'OPPBTP ou spécifiquement adaptées leur seront également proposées pour les aider à s'approprier les messages de prévention, à s'engager dans les actions de l'OPPBTP ou à utiliser les ressources mises à leur disposition.

## À propos de l'OPPBTB

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTB) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissant le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTB est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTB s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de 350 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBTB accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTB propose des offres en présentielle et distancielles :

**#information** pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr).

**#assistance technique en ligne** pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

**#assistance technique terrain** pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTB assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

**#conseil** afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTB accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

**#formation** 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentielle et distancielles.

**#formation initiale** pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTB et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTB sur [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) et [oppbtp.com](http://oppbtp.com).



@preventionbtp



PréventionBTP



PréventionBTP

### SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04  
Jérôme Saczewski • [j.saczewski@clccom.com](mailto:j.saczewski@clccom.com)  
Christelle Grelou • [c.grelou@clccom.com](mailto:c.grelou@clccom.com)  
Ingrid Jaunet • [i.jaunet@clccom.com](mailto:i.jaunet@clccom.com)

### OPPBTB

Solange Delpech • 01 46 09 26 76  
[solange.delpech@oppbtp.fr](mailto:solange.delpech@oppbtp.fr)  
Stéphanie Bigeon-Bienvenu • 01 46 09 26 54  
[stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr](mailto:stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr)